

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 2101

**Artikel:** Le Conseil des États, bastion anti-UDC : l'UDC progresse au Conseil national, mais plafonne à la Chambre des cantons  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017415>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Conseil des Etats, bastion anti-UDC

L'UDC progresse au Conseil national, mais plafonne à la Chambre des cantons

Yvette Jaggi - 23 novembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28450>

Les élections fédérales 2015 l'auront pleinement confirmé: l'UDC est un parti du peuple. Il gagne les élections à la proportionnelle mais ne progresse pas - et même recule dans certains cas - d'une élection au système majoritaire à l'autre.

Le parti, toujours alimenté en idées et sans doute en fonds par Christoph Blocher, puise dans cette constante politique de quoi nourrir sa méfiance à l'égard des élites que sont à ses yeux notamment les députés au Conseil des Etats, les membres des gouvernements cantonaux, les édiles des grandes villes.

A l'automne 1999, l'UDC passait de 29 à 44 élus au Conseil national, une progression historique de 15 sièges, à côté de laquelle l'avance de 54 à 65 sièges enregistrée le 18 octobre dernier paraît relativement modeste. En seize ans, le nombre de sénateurs UDC diminuait de 7 à 5.

Inversement, toujours par rapport à 1999, le PS

poursuivait son déclin de 51 à 43 conseillers nationaux, mais accroissait sa présence au Conseil des Etats, doublant même son effectif qui est passé de 6 à 12 députés.

Ce dimanche 22 novembre avaient lieu les ultimes confrontations pour le Conseil des Etats. Dans les deux cas, les candidats UDC ont clairement échoué. C'était attendu à Zurich mais pas forcément en Argovie où Hansjörg Knecht pointait en première position, devant le président du PLR suisse Müller qui l'a finalement emporté. Il rejoint donc la très appréciée socialiste Pascale Bruderer au «*Sénat fédéral*» - comme le fait à Zurich le libéral-radical Ruedi Noser qui siégera au côté d'un autre nouveau, le socialiste Daniel Jositsch, brillamment élu dès le premier tour.

Au total, le PDC, parti traditionnellement le plus fort à la Chambre des cantons, partage désormais cette position avec le PLR, qui passe de 11 à 13 députés. Les Verts (VD) et les Verts libéraux (ZH)

auront les uns et les autres un siège de moins au cours de la prochaine législature.

Les femmes sénatrices se retrouvent elles aussi en effectif réduit, puisque Christine Egerszegi-Obrist et Verena Diener Lenz (ZH), qui ne se représentaient pas, ont toutes deux été remplacées par un député. En 2003, onze femmes avaient été élues au Conseil des Etats; cette année, sept seulement y prennent place.

Pour les quatre ans qui viennent, le Parlement se présente donc [ainsi](#) (Conseil national, Conseil des Etats, Assemblée fédérale):

- UDC: 65 CN, 5 CE, total AF: 70
- PS: 43 CN, 12 CE, total AF: 55
- PLR: 33 CN, 13 CE, total AF: 46
- PDC: 27 CN, 13 CE, total AF: 40
- Verts: 11 CN, 1 CE, total AF: 12
- Autres: 21 CN, 2 CE, total AF: 23.